



# CO.P.R.A.184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

[www.copra184.org](http://www.copra184.org)



Novembre 2015

## LETTRE D'INFORMATION N°34 – Élection régionale 2015

Avant toute élection et afin de permettre aux électeurs de faire leur choix en connaissance de cause, le CO.P.R.A. 184 contacte les candidats pour recueillir leur position sur le projet de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Pour des questions d'organisation matérielle (rédaction, impression, distribution de cette lettre d'information), seuls les candidats connus suffisamment tôt ont été contactés avec demande d'une réponse pour le 06 novembre 2015.

Ont été sollicitées les têtes de liste régionales (ainsi que du Val d'Oise et des Yvelines) pour les partis politiques suivants (et formations associées) avec les têtes de liste régionales suivantes :

- Debout la France (DLF) : Nicolas Dupont-Aignan
- Europe Ecologie Les Verts (EELV) : Emmanuelle Cosse
- Front National (FN) : Wallerand de Saint Just
- Les Républicains (LR) : Valérie Pécresse
- Parti Socialiste (PS) : Claude Bartolone.

**Nous avons reçu un retour de ces différents partis à l'exception du parti « Les Républicains ».**

*(Voir nota)*

Réponse fournie par la tête de liste	Région Ile de France	Val d'Oise	Yvelines
	<b><i>DLF, EELV, PS</i></b>	<b><i>FN</i></b>	

**1. Êtes-vous favorable ou non au projet de "Prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval" par le "Tracé vert" décidé par le Ministre de l'Équipement en octobre 2006 ?**

Favorable : ***FN***

Non favorable : ***DLF, EELV, PS***

**2. Êtes-vous favorable ou non à une relance du projet de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval avec redéfinition du tracé ?**

Favorable : ***DLF, FN, PS***

Non favorable : ***EELV***

**3. Êtes-vous favorable ou non à une amélioration du réseau routier existant comme alternative au projet de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ?**

Favorable : ***FN, PS***

Non favorable : ***DLF, EELV***

**4. Êtes-vous favorable ou non à l'abandon du projet de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval ?**

Favorable : ***EELV***

Non favorable : ***DLF, FN, PS***

5. Êtes-vous favorable ou non au projet du Conseil Départemental des Yvelines de passer à 2x2 voies les RD30 et RD190 avec création d'un pont entre Achères et Carrières-sous-Poissy ?

Favorable : ***DLF, FN***

Non favorable : ***EELV, PS***

6. Exprimez votre position sur le projet de prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval par un écrit sous un format texte exclusivement (aucun document ni image joint) de 140 caractères maximum.

***DLF*** : « Favorable à un nouveau tracé respectueux des habitants, de l'environnement et sans saturer les axes existants. Passage en 2x2 voies des RD si absence de substitution au prolongement »

***EELV*** : « Réinventons les mobilités pour gagner la bataille du temps de transport. Moins de pollution, moins de stress, pour une Ile de France qui bouge »

***FN*** : « Nous devons faire le maximum pour les transports en commun et pour les routes. L'amélioration des déplacements par des axes rapides défend l'écologie car l'embouteillage crée la pollution. La voiture est un outil de liberté »

***PS*** : « La liste est contre le tracé vert mais pour le prolongement de l'A104. Une proposition de tracé totalement enterré sur 22 km est parfaitement démagogique car irréalisable financièrement »

*Nota : à défaut d'avoir reçu une réponse du parti « Les Républicains » à la date du 06 novembre 2015, nous reprenons cet extrait de programme écrit sur le site de campagne de la tête de liste dans la rubrique « Près de chez vous/Yvelines/Découvrez la « révolution des Transports » dans les Yvelines » : « le bouclage de la Francilienne entre l'A15 et le secteur A14-A13 en tunnel (sous forme de concession) »*

✂

### BULLETIN D'ADHESION (Cotisation 2015)

Nom ..... Prénom .....

N° de tél : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Cotisation annuelle  individuelle: 15 €  familiale: 20 €  association : 25€  de soutien ..... €

Chèque libellé à l'ordre de «CO.P.R.A. 184» à adresser à : BP 30035 ERAGNY 95611 CERGY Cedex

**Pour être informés, visitez régulièrement notre site : [www.copra184.org](http://www.copra184.org)**

**Pour nous contacter :** ➤ par mail [contact@copra184.org](mailto:contact@copra184.org)  
➤ par twitter <https://twitter.com/copra184>  
➤ par facebook <https://www.facebook.com/CopraA184/info/>